



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 17 avril 2009

n° 8

Ressources Humaines : tableau des effectifs : transformations d'emplois

Membres en exercice : 85
Présents à la séance : 75
Nombre de votants : 83
Date de la convocation : 10 avril 2009

Le dix sept avril deux mille neuf, à 18 heures 00, les membres de la Communauté d'Agglomération CHALON VAL de BOURGOGNE, convoqués par M. Christophe SIRUGUE, Président, se sont réunis dans la salle polyvalente Georges DUMONT de LUX, sous la présidence de Christophe SIRUGUE Président, délégué titulaire de Chalon sur Saône, assisté de Dominique GARREY, délégué titulaire de Barizey ; Françoise VERJUX-PELLETIER, Jacky DUBOIS, Martine COURBON, Jérôme DURAIN, Gérard BOUILLET, Jean Pierre NUZILLAT, Mohieddine HIDRI, Lucien MATRON, Benjamin GRIVEAUX, Laurence FLUTTAZ, Rachid BENSACI, Anne CHAUDRON, Nisrine ZAIBI, Chantal FOREST, Dominique PELLETIER, Annie CEZANNE, Jean-Claude MORESTIN, Bernard GAUTHIER, Sandrine TISON, Alain BERNADAT, Cécile KOHLER, André PIGNEGUY, Georges AGUILLON, (*jusqu'à la délibération 13*), Christelle RECOUVROT, Jean Louis ANDRE, Gilles MANIERE, délégués titulaires de Chalon-sur-Saône ; René GUYENNOT, Raymond GONTHIER, délégués titulaires de Champforgeuil ; Alain ROUSSELOT-PAILLEY, délégué titulaire de Châtenoy en Bresse ; Marie MERCIER, Jean Claude ROUSSEAU, Patricia FAUCHEZ, Patrice RIGNON, délégués titulaires de Châtenoy le Royal ; Eric MERMET, délégué titulaire de Crissey ; Jean Yves DEVEVEY, délégué titulaire de Demigny ; Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ; Eric MICHOUX, délégué titulaire d'Epervans ; Jean-Claude NOUVEAU, délégué titulaire de Farges les Chalon ; Mauricette CHATILLON, Joël DEMULE, délégués titulaires de Fontaines ; Gilles GONNOT, délégué titulaire de Fragnes (*à partir de la délibération 12*) ; Daniel GALLAND, Annie MICONNET, délégués titulaires de Gergy ; Daniel VILLERET, Jean Claude DUFOURD, délégués titulaires de Givry ; Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles ; Daniel MORIN délégué titulaire de La Charmée ; Jean-Claude MOUROUX, délégué titulaire de La Loyère ; Gilles DESBOIS, délégué titulaire de Lans ; André RENAUD, délégué titulaire de Lessard le National ; Denis EVRARD, délégué titulaire de Lux ; Marc BOIT, délégué titulaire de Marnay ; Michel CESSOT, délégué titulaire de Mellecey (*absent de 20 h00 à 20 h 05 - délibération 20 non votée*) ; Yvan NOEL, délégué titulaire d'Oslon ; François LOTTEAU, délégué titulaire de Rully (*à partir de la délibération 12*) ; Daniel DE BAUVE, délégué titulaire de Sassenay ; François DUPARAY, délégué titulaire de Saint Ambreuil ; Fabienne SAINT ARROMAN, déléguée titulaire de Saint Denis de Vaux ; Daniel CHRISTEL, délégué titulaire de Saint Désert ; Michel ISAIE, délégué titulaire de Saint Jean de Vaux ; Francis DEBRAS, délégué titulaire de Saint Loup de Varennes ; Jean Noël DESPOCQ, Geneviève JOSUAT, Jean-Pierre GERY, délégués titulaires de Saint Marcel ; Guy DUTHOY, délégué titulaire de Saint Mars de Vaux ; Martine HORY, Evelyne PETIT, Claude RICHARD, délégués titulaires de Saint Rémy ; Bernard DUPARAY, délégué titulaire de Sevrey ; Patrick LE GALL, (*jusqu'à la délibération 12*), Gilles FLEURY, délégués titulaires de Varennes le Grand ; Gérard LAURENT, délégué titulaire de Virey le Grand.

Délégués suppléants :

Jean François DEBOT, délégué suppléant de Charrecey, remplaçant Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey ;

Christophe LAURIOT, délégué suppléant de Crissey, remplaçant Jean-Paul BONIN, délégué titulaire de Crissey ;
Françoise TACHON, déléguée suppléante de Mercurey, remplaçant Dominique JUILLLOT, délégué titulaire de Mercurey.

Absents excusés :

Dominique COPREAUX, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Martine COURBON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;
Florence ANDRE, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Françoise VERJUX-PELLETIER, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;
Nathalie LEBLANC, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Jean Pierre NUZILLAT, délégué titulaire de Chalon sur Saône ;
Christian GELETA, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Cécile KOHLER, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;
Catherine PILLON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Laurence FLUTTAZ, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;
Yvette SEGAUD, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Anne CHAUDRON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône ;
Georges AGUILLON délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Jacky DUBOIS, délégué titulaire de Chalon sur Saône (à partir de la délibération 14) ;
Pierre VOARICK, délégué titulaire de Saint Martin sous Montaignu, a donné pouvoir à Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ;
Pierre JACOB, délégué titulaire de Saint Rémy, a donné pouvoir à Martine HORY, déléguée titulaire de Saint Rémy ;
Patrick LE GALL, délégué titulaire de Varennes le Grand, a donné pouvoir à Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles, (à partir de la délibération 13) ;
Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey, remplacé par Jean Françoise DEBOT, délégué suppléant de Charrecey ;
Jean-Paul BONIN, délégué titulaire de Crissey, remplacé par Christophe LAURIOT, délégué suppléant de Crissey ;
Dominique JUILLLOT, délégué titulaire de Mercurey, remplacé par Françoise TACHON, déléguée suppléante de Mercurey.

Absents

Gilles GONNOT, délégué titulaire de Fragnes (jusqu'à la délibération 12) ;
François LOTTEAU, délégué titulaire de Rully (jusqu'à la délibération 12)

Il est proposé au Conseil communautaire de procéder aux modifications suivantes dans le tableau des effectifs dans le cadre de la gestion des carrières :

1/ Transformations d'emplois liées aux avancements de grade 2009

Suite aux propositions d'avancements effectuées par M. le Président, **il est proposé au Conseil communautaire de procéder à 20 transformations d'emplois dans le cadre de la gestion des carrières au sein du tableau des effectifs afin de pouvoir nommer les agents sur leur nouveau grade.**

Ces avancements ont nécessité l'avis de la Commission Administrative Paritaire (CAP) compétente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire. Cette dernière a été saisie et se prononcera sur ce sujet lors de sa séance du 31 mars 2008.

Il est précisé que ces propositions répondent au besoin du Grand Chalon de voir les emplois concernés évoluer au regard des missions qui leurs sont rattachées.

Emploi à supprimer	Nouvel emploi à créer
AVANCEMENT DE GRADE	
CATEGORIE A	
4 professeurs d'enseignement artistique Classe normale	4 professeurs d'enseignement artistique Hors classe
1 Attaché	1 Attaché principal
1 Ingénieur	1 Ingénieur principal
CATEGORIE B	
3 éducateurs APS 2 ^{ème} classe	3 éducateurs APS 1 ^{ère} classe
1 Rédacteur principal	1 rédacteur en chef
1 Technicien supérieur	1 technicien supérieur principal
CATEGORIE C	
1 Agent de maîtrise	1 Agent de maîtrise principal
1 adjoint administratif 1 ^{ère} classe	1 adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe
7 adjoints techniques 1 ^{ère} classe	7 adjoints techniques principal 2 ^{ème} classe

2/ Transformations d'emplois dans le cadre de l'application de l'article 20 du décret du 22 décembre 2006

Le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux prévoit dans son article 20 des dispositions spécifiques pour le reclassement des agents titulaires du grade d'agent technique territorial.

En effet, les agents techniques territoriaux intégrés dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe (en application de l'article 16 du présent décret), doivent être reclassés dans le grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe. Ce reclassement doit s'effectuer en 3 tranches annuelles après avis de la Commission Administrative Paritaire (CAP) à partir du 1/01/07, la dernière tranche devant être terminée au plus tard le 31 décembre 2009.

Dans sa séance du 29/06/07, la CAP compétente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire a statué sur le reclassement en 3 tranches annuelles des 17 agents techniques territoriaux intégrés dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe de la Communauté d'Agglomération.

Six agents ont été reclassés en 2007 dans le cadre de la première tranche annuelle et six agents ont été reclassés en 2008 dans le cadre de la deuxième tranche annuelle **Il est proposé au Conseil communautaire, pour la mise en œuvre de la 3^{ème} tranche annuelle, de procéder à la transformation de 5 emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 5 emplois d'adjoint technique de 1^{ère} classe au sein du tableau des effectifs** afin de pouvoir nommer les agents sur leur nouveau grade.

3/ Transformations d'emplois dans le cadre l'évolution de missions au sein de la Direction des Services

Afin de s'adapter aux évolutions des services, il est nécessaire de modifier certains emplois.

Direction des Systèmes d'information et de l'Information géographique :

Un poste dans le cadre d'emploi des ingénieurs au sein du service Informatique a été créé en Conseil Communautaire par la délibération n°33 du 26 juin 2008

Dans le cadre de la mutualisation des services entre la Communauté d'Agglomération et la Ville de Chalon-sur-Saône, il paraît opportun d'avoir une réflexion globale sur la réorganisation du service Informatique.

Au regard de la future organisation, il convient de renforcer certains aspects du service informatique et d'adapter les postes en fonction des besoins réels. Il est de ce fait proposé au Conseil communautaire de transformer l'emploi d'ingénieur territorial en deux emplois : un emploi dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux de catégorie B et un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe de catégorie C à compter du 17 avril 2009.

Direction de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine

Dans le cadre de l'évolution de certaines disciplines, il est proposé au Conseil communautaire de transformer deux emplois à temps non complet de la manière suivante :

- Passage d'un emploi de professeur à temps non complet 8h30 hebdomadaires à un emploi de professeur à temps non complet 7h30 hebdomadaires.
- Passage d'un emploi d'assistant spécialisé à temps non complet 8h hebdomadaires à un emploi d'assistant spécialisé à temps non complet 9h hebdomadaires.

Le Comité technique paritaire a émis un avis sur les transformations proposées ci-dessus lors de sa séance du 3 avril 2009.

Les crédits nécessaires sont inscrits au titre du Budget de l'exercice 2009.

Ce dossier a été examiné par la Commission des finances, de l'Administration générale et des Ressources Humaines.

DECISION :

Vu l'exposé qui précède,

Vu l'avis de la CAP dans sa séance du 31 mars 2009,

Vu l'avis du CTP dans sa séance du 3 avril 2009,

Le Conseil communautaire :

- Autorise les transformations d'emplois liées aux avancements de grade telles qu'exposées ci-dessus au point n°1;
- autorise les transformations de 6 emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 6 emplois d'adjoints techniques de 1^{ère} classe (point n°2)
- autorise les transformations d'emplois liées à l'évolution des services telles qu'exposées ci-dessus au point n°3, à compter du 1^{er} février 2008 ;

Adopté à l'unanimité par 83 voix.

**Le Président,
Par délégation,**

**Daniel GALLAND,
2^{ème} Vice-Président**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 22.04.2009
Et publié le 23.04.2009
Ou notifié le

**Pour le Président et par délégation
Le deuxième Vice-Président**

Daniel GALLAND

Acte à classer

8

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2009-04-22T08-46-45.00 (MI10045302)

Identifiant unique de l'acte : 071-247100589-20090417-8-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : RH : transformations d'emplois

Date de décision : 17/04/2009



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : 8- RH - transformations d'emplois.PDF

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Préparé

Le 22/04/09 à 08:46

Par CUCHE Françoise

Transmis

Le 22/04/09 à 08:46

Par CUCHE Françoise

Accusé de réception

Le 22/04/09 à 11:22